



**ForêtNeuchâtel**

Association des propriétaires forestiers

# RAPPORT ANNUEL 2024

---

**ForêtNeuchâtel**

Chemin des Longues Raies 13  
2013 Colombier – Suisse

**Contact**

Téléphone : 032 730 39 42  
E-mail : [foretneuchatel@foretneuchatel.ch](mailto:foretneuchatel@foretneuchatel.ch)

**Conception et rédaction**

Stéphane Brawand

**Couverture**

Côtes du Doubs Crédit : S.Brawand

---

**Responsabilité du contenu**

Le contenu de ce rapport est publié sous la responsabilité du Conseil d'administration de ForêtNeuchâtel.

**Crédits photos**

Les photographies utilisées sont la propriété de ForêtNeuchâtel, sauf mention contraire. Toute reproduction ou utilisation non autorisée est interdite.

**Date de publication**

Avril 2025

## Le mot du Président

Dans un environnement qui évolue rapidement, les propriétaires de forêt, imperturbables, ont continué à gérer et exploiter, avec l'appui de leur association et les spécialistes de la forêt, leurs boisés de manière durable et économiquement efficiente. En effet, la durabilité d'un système ne peut être garantie qu'à condition que son financement le soit également. Deux interventions de notre Président de ForêtSuisse Monsieur le Conseiller aux Etats Daniel Fässler ont été acceptées par le parlement fédéral, soit : la motion - Forêt- Adaptation urgente au changement climatique- et l'Initiative parlementaire- Faire des recommandations de prix également pour le bois de forêts-, qui devrait contribuer à un meilleur financement.

C'est pourquoi ForêtNeuchâtel s'engage depuis plus de 100 ans auprès de ses membres, pour, une économie forestière performante, qui constitue une condition de base pour garantir les prestations de la forêt utiles à la société.

Je tiens pour conclure ce petit mot, à vous exprimer, Mesdames, Messieurs, Chers membres, ma gratitude pour votre confiance, à remercier le Conseil d'Etat, mes collègues du Conseil d'Administration et le SFFN de leur soutien, nos collaborateurs, ainsi que l'ensemble des acteurs de la forêt et de la filière du bois de leur engagement.

Jean Wenger, Président



# Sommaire

|                                                              |           |
|--------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>ASSOCIATION ET MEMBRES.....</b>                           | <b>1</b>  |
| <b>ORGANES ET ADMINISTRATION .....</b>                       | <b>1</b>  |
| ASSEMBLEE GENERALE .....                                     | 1         |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION .....                               | 1         |
| COMITE DIRECTEUR .....                                       | 1         |
| ADMINISTRATION.....                                          | 2         |
| <b>RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024.....</b>                         | <b>3</b>  |
| CONTEXTE GLOBAL.....                                         | 3         |
| ACTIVITES GENERALES DE FORETNEUCHATEL EN 2024.....           | 3         |
| ASSOCIATION FORETXCELLENCE .....                             | 4         |
| UN ORME DE MONTAGNE POUR LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS ..... | 5         |
| CERTIFICATION ET LABEL .....                                 | 6         |
| FORET DE CHAUMONT.....                                       | 6         |
| COMMISSION COMMERCIALE .....                                 | 6         |
| ETAT SANITAIRE DES FORETS PAR LE SFFN .....                  | 7         |
| COMMERCIALISATION DES BOIS.....                              | 8         |
| MARCHE DU BOIS.....                                          | 9         |
| <b>COMPTES 2024 ET BUDGET 2025 .....</b>                     | <b>10</b> |
| <b>PERSPECTIVE 2025 .....</b>                                | <b>10</b> |
| CERTIFICATION.....                                           | 10        |
| PROJETS .....                                                | 10        |
| EVENEMENTS ET ACTIVITES.....                                 | 10        |
| <b>CONCLUSION .....</b>                                      | <b>11</b> |
| <b>ANNEXES .....</b>                                         | <b>12</b> |

## Association et Membres

Au 31 décembre 2024, ForêtNeuchâtel compte 120 membres. L'association a enregistré 5 admissions de membres privés durant l'exercice.

L'ensemble des surfaces de ces propriétaires forestiers représente environ 75% de l'espace boisé du canton, et se répartissent de la manière suivante :

31 propriétaires publics

89 propriétaires de forêts privés, membres individuels et associatifs

## Organes et administration

### Assemblée générale

L'Assemblée générale, présidée par Jean Wenger, a fait le bilan d'une année marquée par la sécheresse et une tempête en juillet, soulignant l'importance des soins forestiers. Une motion<sup>1</sup>, avec un crédit validé d'un montant de CHF 70 mio sur 4 ans, dont 17.5 mio sont acceptés pour 2025, ainsi qu'une initiative parlementaire pour faire des recommandations de prix<sup>2</sup> ont été mises en avant sous l'impulsion de Daniel Fässler, conseiller aux États et président de ForêtSuisse.

Les comptes 2023 ont été adoptés, et les projets 2024 incluent le pilotage de Forêtcellence, des essais contre la cyperméthrine et une vente de bois précieux. Forêtcellence, lancé en avril, valorise le bois de résonance avec une xylothèque inaugurée en octobre.

L'Assemblée s'est conclue par des remerciements aux acteurs de la filière forêt-bois.

### Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois en 2024, le 18 avril dans les locaux de ForêtNeuchâtel à Colombier et le 14 novembre à Cernier. Ces séances ont été consacrées aux informations du Comité directeur et à la situation forestière du canton, à la vente de bois précieux, à la préparation du budget et des comptes de l'association, à la certification, au marché du bois et à la politique forestière.

### Comité directeur

Le Comité directeur s'est réuni six fois afin de s'occuper des affaires courantes, telles que :

- La préparation des séances du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale ;
- La vente groupée de bois précieux ;
- Les comptes et budget ;
- Les contacts avec ForêtSuisse ;
- L'association Forêtcellence ;
- La surveillance du marché et décisions stratégiques.

---

<sup>1</sup> Motion Fässler 23.4155 Forêt : Adaptation urgente au changement climatique

<sup>2</sup> Initiative parlementaire Fässler 41.463 Faire des recommandations de prix également pour le bois de forêts suisses

Il s'est en outre occupé des tâches particulières, comme :

- La recherche de nouveaux membres ;
- Les nombreuses prises de contact avec les différents acteurs de la forêt ;
- Les prises de position sur les diverses consultations soumises à ForêtNeuchâtel.

## Administration

Les tâches opérationnelles telles que les prestations de ForêtNeuchâtel à l'attention de ses membres et le traitement des affaires courantes sont assurées par le bureau permanent de ForêtNeuchâtel, dont le siège se situe à Colombier.

Le secrétariat du bureau de ForêtNeuchâtel est atteignable au 032 730 39 42 (8h30-11h30) ainsi que par courriel à [foretneuchatel@foretneuchatel.ch](mailto:foretneuchatel@foretneuchatel.ch).

Le site Internet [www.foretneuchatel.ch](http://www.foretneuchatel.ch) est également à votre disposition.

### Collaboratrice/Collaborateur

Le bureau est composé des collaborateurs suivants :

- **Mme Chantal Meystre-Huguelet**

|                           |                                                             |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------|
| <b>Fonction</b>           | Secrétaire comptable                                        |
| <b>Tâches principales</b> | Information aux membres                                     |
|                           | Comptabilité, boucllement                                   |
|                           | Facturation                                                 |
|                           | Correspondance et secrétariat                               |
|                           | Saisie et rédaction des procès-verbaux                      |
|                           | Secrétariat et comptabilité de l'association Forêtxcellence |

- **M. Stéphane Brawand**

|                           |                                                                |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------|
| <b>Fonction</b>           | Chargé d'affaires                                              |
| <b>Tâches principales</b> | Marché du bois                                                 |
|                           | Vente de bois précieux                                         |
|                           | Service de courtage                                            |
|                           | Information et support aux membres de l'association            |
|                           | Relation avec les acteurs de la filière forêt-bois             |
|                           | Collaboration avec les partenaires de ForêtNeuchâtel           |
|                           | Conduite de la certification groupée des forêts dans le canton |
|                           | Représentation dans différentes commissions et associations    |
|                           | Relations avec les partenaires commerciaux                     |
|                           | Assistance opérationnelle à l'association Forêtxcellence       |

# Rapport d'activités 2024

## Contexte global

En 2024, le marché mondial du bois a connu des turbulences, avec une chute notable de la production européenne de sciages et une pression accrue sur les marges due à l'augmentation des coûts des matières premières. En Suisse, cependant, le contexte s'est distingué par une dynamique toujours positive de la construction en bois et des investissements industriels stables. Malgré cette vitalité, les propriétaires forestiers suisses ont peu bénéficié de ces opportunités, confrontés à des prix stagnants et à l'afflux de sciages étrangers à bas coût, favorisé par la force du franc suisse.

Face à ces défis, des initiatives importantes émergent pour renforcer la filière. Les recommandations tarifaires de ForêtSuisse et le projet de valorisation du bois de résonance, axé sur la traçabilité et les marchés de niche, offrent des pistes prometteuses.

## Activités générales de ForêtNeuchâtel en 2024

Les activités de ForêtNeuchâtel en faveur des propriétaires forestiers ont été nombreuses et variées, comme l'atteste la liste non exhaustive suivante :

- Surveillance du marché du bois et rédaction des articles pour les bulletins d'information et des actualités sur le site internet ;
- Participation de M. J. Wenger au comité de ForêtSuisse comme vice-président. Cette fonction, assurée au niveau suisse, est un atout indéniable pour ForêtNeuchâtel ;
- Participation de M. J. Wenger au comité d'Energie-bois Suisse comme vice-président ;
- Participation à la commission consultative Energie-bois Suisse au niveau romand ;
- Participation au transfert d'expérience du groupe d'experts « l'économie forestière » de ForêtSuisse ;
- Participation aux diverses commissions consultatives du canton ;
- Participation à la conférence des présidents et gérants de ForêtSuisse ;
- Présence de ForêtNeuchâtel à la cérémonie de remise des CFC des forestiers-bûcherons et remise du prix pour la meilleure moyenne de "protection des forêts" ;
- Renforcement des contacts locaux et nationaux pour développer et diversifier les débouchés des bois du canton ;
- Organisation de la 19<sup>ème</sup> vente groupée de bois précieux sur le site des Allées à Colombier ; gestion de la promotion auprès des médias, des conseillers communaux et des apprentis forestiers-bûcherons ;
- Participation du chargé d'affaires dans la gestion de l'Association Romande pour la Certification des forêts (ARCF) et délégué auprès du groupe national ARTUS ;
- Représentation des propriétaires forestiers dans la commission technique sylvo-cynégétique ;
- Organisation et animation de la commission commerciale ;
- Représentation des propriétaires forestiers et participation de ForêtNeuchâtel aux séances de la cellule de coordination tempête du 24 juillet dans les Montagnes neuchâteloises ;
- Participation de ForêtNeuchâtel au comité de Lignum-Neuchâtel ainsi qu'aux assemblées des associations du Parc Naturel Régional du Doubs et du Parc Chasseral ;
- Entretien régulier des contacts, échanges d'informations avec les associations des cantons voisins (JU, VD, VS, FR, BE) ainsi que participation à leurs assemblées générales ;
- Entretien régulier des contacts et d'échanges d'informations avec les principaux scieurs régionaux, locaux et de France voisine, ainsi qu'avec les entreprises d'exploitation ;

## Association Forêtxcellence

L'association, fondée le 24 avril 2024, vise à établir une filière suprarégionale pour valoriser le bois de résonance dans l'arc jurassien, en garantissant la traçabilité de la forêt à la planchette.

Les membres fondateurs sont l'association ForêtNeuchâtel, la République et Canton de Neuchâtel, l'Etat de Vaud, le Canton de Berne et La Forestière, société coopérative avec siège à Echandens.

Pour rappel, les phases de développement du projet sont :

- I. Créer une structure organisationnelle efficace ;
- II. Assurer un approvisionnement pérenne en bois de résonance ;
- III. Développer une filière de transformation, de maturation et de conservation des bois ;
- IV. Développer une stratégie marketing et un réseau de vente.



Au profit des propriétaires forestiers

Il est important de rappeler que le projet réside dans la valorisation des bois de résonance au seul profit des propriétaires forestiers. Ainsi, après identification et analyses complémentaires, un prix intéressant et équivalent au prix du marché est versé, dès lors que les caractéristiques pour un bois de résonance sont établies.

Au-delà de l'aspect financier, Forêtxcellence représente également un formidable coup de projecteur médiatique sur l'ensemble des soins que les propriétaires et le personnel forestier apportent à leurs forêts.

## Comité

Le comité de Forêtxcellence s'est réuni à 6 reprises en 2024. Il est composé des membres suivants :

| Nom       | Prénom    | Rôle/Fonction  | Canton |
|-----------|-----------|----------------|--------|
| Wenger    | Jean      | Président      | NE     |
| Keller    | Jan-Matti | Vice-président | VD     |
| Alfter    | Pierre    | Membre         | NE     |
| Godi      | François  | Membre         | VD     |
| Süsstrunk | Fabien    | Membre         | NE     |

## Activités 2024

Le rapport d'activité de Forêtxcellence retrace les moments forts de 2024, dont le point d'orgue a été **l'inauguration de la xylothèque**, le 3 octobre 2024 à Cernier, avec une large couverture médiatique.



Photos de la cérémonie d'inauguration. Crédit : Forêtxcellence

En outre, l'association s'est concentrée sur les activités courantes suivantes :

- Fondation d'une structure organisationnelle et administrative sous la forme d'une association à but non lucratif ;
- Développement du graphisme pour des panneaux didactiques et le site internet et de la protection de la marque Forêtxcellence ;
- Poursuite des démarches et définitions pour l'approvisionnement du bois, leur transformation en planchettes et leur stockage dans la xylothèque.

## Un orme de montagne pour la Ville de La Chaux-de-Fonds

Le 6 mai 2024, une cérémonie a eu lieu pour accueillir un orme de montagne offert par l'Association ForêtNeuchâtel à la Ville de La Chaux-de-Fonds. Cet arbre a été planté dans le parc de la piscine des Mélèzes, un parc fortement touché par la tempête du 24 juillet 2023. Le Conseiller Communal Patrick Herrmann a souligné lors de la cérémonie l'impact dévastateur de la tempête et l'importance de la solidarité dans de telles situations. Il a exprimé sa satisfaction de voir cet arbre prendre racine dans le parc et a remercié ForêtNeuchâtel ainsi que tous ceux qui ont contribué à la reconstruction des espaces verts.

Jean Wenger, Président de ForêtNeuchâtel, a félicité les autorités de la Ville pour leur gestion de la crise et a exprimé son optimisme pour l'avenir, soulignant le nombre d'arbres replantés récemment. Il adresse ses meilleurs messages pour la suite des travaux en cours.



Photos de la cérémonie. Crédit : C. Meystre-Huguelet

## Certification et label

L'Association Romande pour la Certification des Forêts (ARCF) regroupe 101 triages avec quelques 487 propriétaires forestiers certifiés FSC® et PEFC répartis sur les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, Jura et Genève. La surface certifiée est de 116 999 ha en 2024.

Depuis 2018, l'ARCF fait partie du groupe de certification suisse, ARTUS. ARTUS compte plus de 1'600 membres (FMU) dans toute la Suisse, à l'exception du Tessin et de la Suisse orientale (TG, SG, AI, AR). La surface forestière certifiée par le groupe s'étend sur env. 510'000 ha.

### FSC et PEFC

#### *Audits externes*

En 2024, une cinquantaine de communes/propriétaires du groupe ARTUS ont été audités, dont 10 membres de l'ARCF, mais aucun propriétaire neuchâtelois.

#### *Audits internes*

Huit audits internes ont été effectués au sein du groupe ARCF. Parmi ceux-ci, un audit interne a été effectué dans le canton de Neuchâtel et conduit par le chargé d'affaires de ForêtNeuchâtel, M. Stéphane Brawand, auprès d'un propriétaire privé. Aucune non-conformité n'a été détectée lors de cet audit.

### Label Bois Suisse

Le label Bois Suisse est offert gratuitement par ForêtNeuchâtel aux propriétaires de forêts du canton.

Ce label rouge fait figure de passeport suisse pour l'une des seules matières premières issues de notre pays. Le label est utilisé dans toute la filière bois, de l'exploitation forestière au détaillant, en passant par la scierie et la menuiserie.



Logo du Label BOIS SUISSE, marque déposée et protégée

## Forêt de Chaumont

ForêtNeuchâtel a finalisé l'acquisition d'une parcelle forestière de 2,7 ha située à Chaumont, à hauteur de l'arrivée du funiculaire.

Pour rappel, ForêtNeuchâtel détient deux parcelles d'une forêt située au Mont d'Amin.

Avec cette nouvelle acquisition, ForêtNeuchâtel possède désormais trois parcelles de forêts et ne cherche pas à étendre ses possessions.

## Commission commerciale

La Commission commerciale de ForêtNeuchâtel, présidée par M. Jan Boni, s'est réunie deux fois en septembre 2024.

Les principaux scieurs de la région ainsi que ceux de France voisine ont été présents et les échanges entre toutes les parties ont été constructifs et appréciés.

## Etat sanitaire des forêts par le SFFN

Malgré des conditions plus favorables en 2024, le changement climatique continue d'impacter les écosystèmes et la transformation des forêts se poursuit. Celles-ci ont été à nouveau touchées par des dépérissements d'épicéas et de sapins blancs. Ces événements, lorsqu'ils viennent à se répéter, mettent à mal localement les actions habituelles de gestion sylvicole. Les travaux d'importance pour la forêt de demain doivent en effet malheureusement parfois être reportés. Notons également que la régénération naturelle n'est localement pas suffisamment diversifiée ou est menacée, notamment en raison de l'abroustissement par le gibier. L'impact de celui-ci peut être plus particulièrement problématique dans les forêts protectrices dont le renouvellement à temps et avec des essences adaptées au climat est indispensable.

En ce qui concerne la tempête de juillet 2023 et ses conséquences, les interventions d'assainissements des surfaces impactées se sont poursuivies et ont été achevées vers la fin de l'année 2024. Les montants débloqués à cet effet tant par le canton que par la Confédération ont permis à plusieurs propriétaires de compenser une partie du déficit d'exploitation. Les travaux de reconstitution des pâturages boisés impactés par la tempête peuvent encore être annoncés sur ce premier semestre 2025.

En résumé, sur le front de la santé des forêts, les arbres sont toujours affaiblis et ce n'est qu'en travaillant activement dans nos peuplements que nous parviendrons à accompagner l'adaptation des forêts face à des conditions climatiques qui évoluent trop rapidement. Néanmoins, nous pouvons constater que les boisements développent des capacités de résilience et que la forêt de demain continue de se mettre en place progressivement.

L'engagement des propriétaires forestiers et les compétences d'une main-d'œuvre professionnelle très bien formée nous permettent d'entretenir notre patrimoine boisé en s'adaptant d'une manière continue mais cela demande ténacité et engagement. La nécessité de pouvoir poursuivre une sylviculture permettant de garantir des conditions favorables à l'installation d'une régénération naturelle diversifiée nécessaire à une bonne résilience de nos boisés n'est pas discutable. Parallèlement, le renouvellement des plans de gestion doit être assuré pour que les nouvelles conditions de croissance et de mélange soient prises en compte dans les cas où les planifications sont à échéance. L'entretien durable des forêts, la favorisation des peuplements riches en essence et en structure et les actions assurant un relève de qualité dans la filière forestière sont d'autant plus indispensables. Dans cette optique, un marché des bois permettant aux propriétaires forestiers d'assumer leurs obligations est bien entendu également nécessaire.

Afin d'accompagner les propriétaires dans leurs actions de gestion, le SFFN s'est attelé, courant 2024, à négocier la nouvelle période RPT 2025-2028 auprès de la Confédération. Les montants alloués au canton sont légèrement inférieurs à ceux de la période précédente en droite ligne avec les vellétés d'économies au niveau national.

Enfin, la volonté du canton de pousser au réflex « bois neuchâtelois dans la construction » a pu être concrétisé en 2024 par la mise en œuvre de la subvention prévue dans le cadre du plan climat neuchâtelois. Le SFFN se réjouit des premières demandes qui lui sont parvenues dans ce contexte.

## Commercialisation des bois

### Service de courtage de ForêtNeuchâtel

Le volume de bois commercialisé – hors bois précieux – par ForêtNeuchâtel en 2024 est de **681 m<sup>3</sup>**.

ForêtNeuchâtel remercie tous les partenaires et acteurs qui se sont impliqués à ses côtés pour le respect réciproque et le déroulement harmonieux de toutes les ventes. Nous restons à disposition de tous les propriétaires publics et privés pour les prestations de courtage.

### Vente groupée de bois précieux

Pour l'édition 2024, 240 m<sup>3</sup> de bois précieux ont été proposés, soigneusement sélectionnés parmi les ressources des forêts publiques et privées du canton de Neuchâtel, avec des compléments provenant des cantons voisins de Vaud et Fribourg. Bien que ce volume soit légèrement en retrait par rapport aux années précédentes, il illustre un choix stratégique, dicté par les impératifs de lutte contre le bostryche et la nécessité de préserver le potentiel à long terme des massifs forestiers.

Les 171 pièces présentées ont offert un éventail d'essences variées et recherchées, allant des mélèzes et épicéas d'une qualité exceptionnelle aux noyers prisés pour leur esthétique unique, en passant par des bois rares tels que l'orme ondé, destiné à des usages artistiques et techniques, notamment la fabrication d'instruments de musique.

Parmi les moments marquants de cette édition, les épicéas ont atteint un sommet historique avec une bille adjudgée à CHF 880.-/m<sup>3</sup>, reflétant un engouement inédit pour cette essence. Le chêne, représentant près de la moitié du volume total, a conforté son statut de valeur refuge avec un prix moyen de CHF 551.-/m<sup>3</sup>.

| Essence                 | Volume [m <sup>3</sup> ] | Prix moyen [CHF/m <sup>3</sup> ] |
|-------------------------|--------------------------|----------------------------------|
| Chêne                   | 96,05                    | 551                              |
| Douglas                 | 31,37                    | 211                              |
| Mélèze                  | 25,35                    | 471                              |
| Frêne                   | 24,83                    | 244                              |
| Epicéa                  | 20,54                    | 553                              |
| Erables                 | 8,86                     | 101                              |
| Noyer                   | 6,33                     | 544                              |
| Sapin                   | 6,02                     | 466                              |
| Hêtre                   | 5,18                     | 173                              |
| Merisier / Cerisier     | 5,42                     | 392                              |
| Robinier                | 4,28                     | 93                               |
| Châtaignier             | 1,98                     | 80                               |
| Orme                    | 1,76                     | 173                              |
| Thuya                   | 1,30                     | 200                              |
| Alisiers (blanc, torm.) | 0,54                     | 435                              |
| Buis                    | 0,30                     | 1 000                            |
| <b>Total</b>            | <b>240.11</b>            | <b>419</b>                       |

Récapitulatif des bois vendus par essence (décembre 2024)

## Marché du bois

L'année 2024 a été marquée par des défis significatifs pour le marché mondial du bois, avec une chute notable des ventes et une pression croissante sur les marges. En Europe, la production de sciages résineux a reculé de 18 millions de m<sup>3</sup> par rapport à 2021, atteignant 65 millions de m<sup>3</sup>. Ce recul s'explique principalement par une insuffisance de grumes disponibles et l'absence de bois endommagé, souvent utilisé pour compenser les déficits. Parallèlement, les coûts des matières premières ont fortement augmenté, exacerbant les difficultés des scieries.

En Suisse, cependant, le contexte est bien différent. Tandis que la construction en bois connaît une dynamique florissante et que les investissements industriels se poursuivent, les propriétaires forestiers peinent à tirer parti de cette situation. Les importations de sciages à bas prix, favorisées par un franc suisse fort, freinent la compétitivité locale. De plus, les prix des grumes stagnent depuis plusieurs années, plongeant certains propriétaires forestiers dans la résignation.

Contrairement à de nombreux pays européens où le ralentissement économique a pesé sur la construction, la Suisse a bénéficié d'une économie robuste, d'une inflation modérée et de faibles taux d'intérêt, contribuant à maintenir une stabilité relative. Cependant, cette situation favorable n'a pas suffi à compenser les défis structurels rencontrés par la filière bois.

### Perspectives européennes et américaines

En Europe, le ralentissement économique en Allemagne et en Autriche a fortement impacté la construction et conduit à une surproduction de sciages, maintenant les prix à un niveau bas. De leur côté, la France, grâce à une production intérieure excédant la demande, et l'Italie, qui a augmenté ses importations depuis la Suisse pour pallier ses difficultés d'approvisionnement en Allemagne et en Autriche, affichent des dynamiques distinctes.

Aux États-Unis, la fin de l'année 2024 a marqué un tournant positif, porté par une baisse de la production canadienne et une reprise des investissements dans la construction résidentielle. Cependant, les tarifs douaniers imposés par les États-Unis continuent de peser lourdement sur les exportateurs canadiens. Ces droits, atteignant jusqu'à 40 % lorsqu'ils sont combinés, ont poussé l'industrie forestière canadienne à repenser sa stratégie. Elle vise désormais à renforcer l'utilisation du bois local dans la construction nationale, notamment dans les projets multirésidentiels et non résidentiels, une approche déjà mise en pratique en Suisse.

### Les propriétaires forestiers suisses face aux défis

En Suisse, les importations de bois brut influencent fortement les prix des grumes, paralysant le marché intérieur. Depuis plus de trois ans, les prix stagnent, affectant particulièrement les propriétaires forestiers. La réduction des volumes de bois endommagé a diminué l'urgence des exploitations au niveau national, mais elle a également contribué à une pénurie de bois rond, mettant l'industrie suisse en difficulté.

Pour répondre à ces défis, ForêtNeuchâtel joue un rôle crucial en accompagnant les propriétaires forestiers. En voyant à nouveau la possibilité d'émettre des recommandations tarifaires et en favorisant la circulation des informations entre les différents acteurs, l'organisation cherche à améliorer la valorisation des grumes. D'autre part, des initiatives comme la promotion du bois de résonance ou une utilisation accrue du bois dans la construction locale sont autant d'exemples concrets qui visent à renforcer la résilience de la filière pour diversifier les débouchés et renforcer la durabilité.

# Comptes 2024 et budget 2025

Les comptes de l'exercice 2024 clôturent avec un bénéfice de CHF 60,09. Le budget prévoyait une perte de CHF 7860.-. Le budget 2025 prévoit un déficit de 3910.-.

## Perspective 2025

Au travers de ses actions, ForêtNeuchâtel poursuit les buts généraux suivants :

- Assurer sa mission centrale de défense des intérêts des propriétaires forestiers dans le cadre des dossiers d'actualité de politique forestière ;
- Être présente activement dans les milieux influents pour mieux défendre la forêt et le bois et favoriser l'utilisation de ce dernier par des mesures financières ou légales ;
- Poursuivre son engagement en faveur d'une sylviculture multifonctionnelle et d'une rémunération correcte des prestations d'intérêt général de la forêt, avec une implication correspondante des collectivités publiques ;
- Représenter activement les intérêts des propriétaires forestiers dans les commissions cantonales et nationales ;
- Soutenir l'antenne romande d'Energie-bois suisse dans la promotion du bois énergie pour des conditions justes et équitables.

## Certification

- Soutenir les propriétaires certifiés neuchâtelois. Le chargé d'affaires de ForêtNeuchâtel est le gestionnaire de la certification dans le canton ;
- ForêtNeuchâtel soutient les activités de l'organisation de certification ARTUS au niveau suisse au travers de sa participation dans l'Association Romande pour la Certification des Forêts (ARCF). La coordination de cette association pour la Suisse Romande est à la charge de ForêtValais.

## Projets

### Forêtxcellence

ForêtNeuchâtel va poursuivre ses efforts dans la réalisation des objectifs de l'association Forêtxcellence.

## Evénements et activités

### Vente groupée de bois précieux

Pour sa vingtième édition, la vente de bois précieux rassemblera tous les acteurs de la filière forestière dans l'Allée des Bourbakis à Colombier le mercredi 10 décembre 2025.

Nous nous réjouissons des échanges avec les propriétaires forestiers, les forestiers-bûcherons, les débardeurs et transporteurs, les gardes forestiers et les ingénieurs forestiers, ainsi que les partenaires clés de la filière tels que les scieurs et les marchands de bois, sans omettre tous les artisans et passionnés de la forêt et du matériau bois. Les documents seront disponibles dès le mois de septembre.

## Conclusion

L'année 2024 a été riche en réalisations pour ForêtNeuchâtel, marquée par des avancées significatives et des projets porteurs d'avenir. Ces succès témoignent non seulement de l'engagement des acteurs de la filière forestière, mais aussi de leur capacité à s'adapter aux défis et à saisir les opportunités dans un contexte en constante évolution.

Avec une vision résolument tournée vers l'avenir, ForêtNeuchâtel continuera à œuvrer pour une gestion durable et innovante des ressources forestières, renforçant ainsi le lien entre économie, environnement et société. Ensemble, avec nos partenaires, nos membres et les professionnels du secteur, nous posons les bases d'une filière forestière dynamique et résiliente, prête à relever les défis de demain.

## Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement et tout particulièrement nos membres pour leur contribution à cette dynamique collective en 2024. Nos remerciements s'adressent aussi au Conseil d'État et aux autorités communales pour leur appui, leur soutien et leur confiance renouvelée. Nous adressons également nos remerciements auprès de chacun de nos partenaires avec qui nous avons collaboré et avec qui nous pouvons nous féliciter de manière réciproque d'entretenir d'excellentes relations, notamment : le Service de la faune, des forêts et de la nature, les ingénieurs forestiers et les gardes forestiers, les partenaires commerciaux et acheteurs de bois, sans oublier les scieurs de Suisse et de France voisine, ainsi que l'ensemble des acteurs de la forêt.

Nous abordons 2025, déterminés à poursuivre notre mission au service des forêts et de leurs multiples bienfaits pour la communauté.

Colombier, avril 2025

Le Conseil d'administration

## Composition du Conseil d'administration, état au 31.12.2024

|                               | Lieu                |
|-------------------------------|---------------------|
| Wenger Jean, président        | Hauterive           |
| Geiser Daniel, vice-président | Val-de-Ruz          |
| Alfter Pierre                 | Couvet              |
| Aubert Natacha                | Milvignes           |
| Ballmer-Mees Marc             | Couvet              |
| Boni Jan                      | Neuchâtel           |
| Clottu Mario                  | Cornaux             |
| Ducommun Jean-Maurice         | Saint-Blaise        |
| Eschler Simon                 | Val-de-Travers      |
| Fässler Aloïs                 | Les Ponts-de-Martel |
| Favre Sarah                   | Le Locle            |
| Geiser Cédric                 | Neuchâtel           |
| Guyot Ilinka                  | La Chaux-de-Fonds   |
| Hostettler Christian          | Val-de-Ruz          |
| Lott Fischer Johanna          | Neuchâtel           |
| Muster Carine                 | La Grande Béroche   |
| Oppliger Pascal               | La Sagne            |
| Rosselet Stéphane             | La Brévine          |
| Sivignon Eric                 | Val-de-Travers      |
| Tüller Alain                  | Val-de-Travers      |

## Composition du Comité directeur

|                   |                |
|-------------------|----------------|
| Wenger Jean       | Président      |
| Geiser Daniel     | Vice-président |
| Ballmer-Mees Marc | Membre         |
| Eschler Simon     | Membre         |
| Fässler Aloïs     | Membre         |

## Composition de l'organe de contrôle

|                  |           |
|------------------|-----------|
| Petignat Audrey  |           |
| Fahrni Clovis    |           |
| Turkanovic Edlin | Suppléant |





